

# L'Indopacifique vu de la Chine : outil discursif ou contrainte stratégique ?

**Cassiopée Emile**

DANS **ANNUAIRE FRANÇAIS DE RELATIONS INTERNATIONALES 2022** , PAGES 109 À 123  
ÉDITIONS **ÉDITIONS PANTHÉON-ASSAS**

ISBN 9782376510499

DOI 10.3917/epas.ferna.2022.01.0109

Date de mise en ligne : 31/03/2023

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/annuaire-francais-de-relations-internationales--9782376510499-page-109?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Éditions Panthéon-Assas.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## L'INDOPACIFIQUE VU DE LA CHINE : OUTIL DISCURSIF OU CONTRAINTE STRATÉGIQUE ?

PAR

CASSIOPÉE EMILE (\*)

Interrogé en marge de la session de l'Assemblée nationale populaire chinoise en mars 2018, Wang Yi, ministre des Affaires étrangères chinois, déclarait aux journalistes que l'Indopacifique était « un slogan accrocheur pour gros titres de presse », voué à « disparaître comme l'écume de la mer ». Trois ans après, il qualifie le dialogue quadrilatéral de sécurité réunissant États-Unis, Japon, Australie et Inde (Quad) d'« OTAN de l'Indopacifique », témoignant ainsi en creux de la solidité du concept, voire d'une forme réticente d'appropriation, *nolens volens*, par la Chine (1).

L'Indopacifique serait, dans sa définition la plus politique, « un indice de l'anxiété stratégique que les ambitions chinoises suscitent auprès de nombreuses nations » (2). Au sens géographique, elle s'étend le plus souvent de l'Asie du Nord-Est aux côtes orientales de l'Afrique et occidentales de l'Amérique, réunissant les pays riverains des océans Pacifique et Indien. La notion est portée dans un premier temps par le Japon et l'Australie, avec pour objectifs d'alerter sur les enjeux maritimes de la montée en puissance de la Chine et d'obtenir la réaffirmation de l'engagement des États-Unis dans la zone. Elle se substitue progressivement à l'« Asie Pacifique » dans les doctrines occidentales et chez les principaux voisins de la Chine. Elle semble mieux rendre compte de l'importance croissante des flux énergétiques et commerciaux qui transitent par les océans Indien et Pacifique, comme du caractère stratégique des détroits qui les relient. Les stratégies indopacifiques se distinguent par leur degré d'inclusivité à l'égard de la Chine, tout en présentant des dynamiques convergentes.

Ces stratégies ont été progressivement forgées en réaction à l'expansionnisme chinois. La montée en puissance du concept serait en ce sens un double marqueur de la redéfinition des relations régionales par

(\*) Chargée de coopération au sein du réseau diplomatique français.

(1) [http://www.xinhuanet.com/mil/2021-04/07/c\\_1211100517.htm](http://www.xinhuanet.com/mil/2021-04/07/c_1211100517.htm), « Moment de tension : les États-Unis, l'Inde, la France, le Japon et l'Australie jouent des muscles face à la Chine avec des exercices militaires de grande ampleur » (敏感时刻 美印法日澳五国大规模军演向中国“秀肌肉”), 4 juin 2021.

(2) R. Medcalf, « La Chine et l'Indo-Pacifique : multipolarité, solidarité et patience stratégique », *Revue de Défense nationale*, juin 2018, n° 811, p. 79 à 87.

la compétition stratégique entre la Chine et les États-Unis comme vers une confrontation normative et idéologique. Elle pourrait enfin marquer une forme de rupture par rapport aux relations internationales des deux dernières décennies, dominées par la capacité discrète puis revendiquée de la Chine à imposer son narratif. Pékin, pour laquelle l'Indopacifique n'avait pas de réalité géographique ou stratégique avant d'être adoptée par la plupart de ses rivaux et partenaires, réagit pour l'essentiel par des condamnations ouvertes du concept, par la voix de ses diplomates, et tentatives de contre-discours. Au caractère ouvert de l'offre chinoise, formulée notamment dans le cadre de la *Belt and Road Initiative* (BRI), s'opposerait une « mentalité de Guerre froide », reconstruisant des blocs sous le concept d'Indopacifique. Au-delà du mécontentement de la Chine à l'égard d'un outil discursif sur lequel elle n'a pas – encore – de prise, les stratégies indopacifiques offrent-elles des options de coopération à Pékin ou sont-elles exclusivement perçues comme le signal d'un durcissement dans les postures de ses interlocuteurs, la contraignant à l'escalade ?

Cet article s'appuie sur deux grandes catégories de sources ouvertes et secondaires. Il documente un moment de basculement dans l'histoire de la politique étrangère chinoise telle qu'elle s'écrit depuis trois décennies – une perte d'emprise de la Chine sur le narratif régional au moment même où la question du discours devient un enjeu stratégique majeur (3). Il constitue une première approche, praticienne, sans vocation à l'exhaustivité – notion illusoire s'agissant de la politique étrangère chinoise, dont les ressorts restent confidentiels. Les sources retenues – déclarations officielles, publications de *think tanks* affiliés aux ministères des Affaires étrangères ou à celui de la Sécurité d'État – envoient des signaux intéressants sur la nature des débats en cours en Chine, mais ne doivent pas être considérées comme une doctrine constituée. Une étude plus fine de l'analyse chinoise reste à mener, par la conduite d'entretiens auprès des diplomates et chercheurs, comme auprès des acteurs chinois moins visibles – notamment les groupes diasporiques dans les territoires indopacifiques, premiers relais actionnés par Pékin dans la zone, donc parmi les mieux informés de l'analyse chinoise sur le sujet.

(3) Voir P. Charon et J.B. Jangène, *Les Opérations d'influence chinoise, un moment machiavélien*, RSE, 2021, 646 p.

L'INDOPACIFIQUE, CONCEPT DÉVELOPPÉ À BAS BRUIT  
EN RÉACTION À LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA CHINE,  
EST DEVENU UN DES GRANDS AGENDAS STRATÉGIQUES  
DES RELATIONS INTERNATIONALES CONTEMPORAINES

***Les stratégies indopacifiques sont pour l'essentiel des postures réactives à la montée en puissance de la Chine***

Les études de l'Indopacifique sont en passe de devenir un objet académique à part entière – ouverture d'un centre de recherche dédié au sein de la Jawaharlal Nerhu University (4) dès 2013 en Inde, abondante littérature anglo-saxonne, australienne (5) plus qu'américaine (6), projet australo-japonais piloté par l'Australian Institute of International Affairs (AIIA) (7), l'un des meilleurs centres de recherche sur ces questions, études géopolitiques en France (8), ou encore création en 2020 de l'Observatoire franco-allemand de l'Indopacifique par le CERI (Sciences-Po) et le German Institute for Global and Area Studies (GIGA) (9). Pour autant, la notion d'« Indopacifique » recouvre des doctrines opérationnelles élaborées par les États, notamment leurs ministères régaliens – Défense, Affaires étrangères –, plus qu'un concept universitaire (10). Il s'agissait de construire une réponse aux défis stratégiques posés par la montée en puissance de la Chine et à son emprise grandissante sur les voies maritimes d'approvisionnement énergétique et commercial entre l'Asie du Sud-Est et le Moyen-Orient, l'Europe et l'Afrique, au développement de ses points d'appui militaires dans l'océan Indien, et enfin, au déploiement de son influence économique, normative et politique dans le cadre des grands

(4) Center for Indo-Pacific Studies, <https://www.jnu.ac.in/sis/cips>.

(5) Rudi Medcalf, déjà cité plus haut, est l'un des auteurs australiens de référence sur le sujet. R. Medcalf, *Indo-Pacific Empire: China, America and the Contest for the World's Pivotal Region*, Manchester University Press, 2020. Voir également les travaux des chercheurs de l'Australian Institute of International Affairs, <https://www.internationalaffairs.org.au/australian-outlook/>, et ceux de l'Université d'Adélaïde, au sein de l'Indo-Pacific Governance Research Center, <https://apo.org.au/organisation/82390>.

(6) Voir en particulier la section dédiée du Council of Foreign Relations, <https://www.cfr.org/indo-pacific>, dont le président, Richard Haas, a beaucoup publié sur l'Indopacifique. Son audition devant le Congrès synthétise les enjeux d'une meilleure définition de la stratégie américaine – R. Haas, « U.S. Policy toward the Indo-Pacific: The Case for a Comprehensive Approach », *Prepared Statement Before the House of Representatives*, 19 mars 2021, [https://cdn.cfr.org/sites/default/files/report\\_pdf/haass-richard-prepared-statement-3-19-21.pdf](https://cdn.cfr.org/sites/default/files/report_pdf/haass-richard-prepared-statement-3-19-21.pdf).

(7) Indo-Pacific Research Forum, fondé par l'AIIA, en partenariat avec la Japan Foundation, l'Australian Civil-Military Centre, et l'Australia-Japan Foundation du Department of Foreign Affairs and Trade australien, <https://www.indo-pacific-research.org/>.

(8) Voir notamment V. Goin, « L'espace indopacifique, un concept géopolitique à géométrie variable face aux rivalités de puissance », *Géococonfluences*, 4 octobre 2021, et sa bibliographie : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/oceans-et-mondialisation/articles-scientifiques/espace-indopacifique-geopolitique>.

(9) <https://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/observatoire-de-l-indo-pacifique>.

(10) J. Detsch, « How the U.S. Learned to Stop Worrying About the Pacific and Love the "Indo-Pacific" », *Foreign Policy*, 30 juillet 2021, <https://foreignpolicy.com/2021/07/30/biden-pacific-china/>, ou Christian Lechery, ambassadeur, ancien conseiller aux Affaires stratégiques Asie/Pacifique de la présidence de la République, rappellent cette genèse : C. Lechery, « La France et le concept d'Indo-Pacifique », *Politique étrangère*, 2019/3 (automne), p. 23-35.

projets d'infrastructure de la BRI. On s'intéressa donc ici en priorité à ces sources institutionnelles, pour leur caractère structurant dans l'évolution des relations régionales.

Alors que le « pivot vers l'Asie » du président Obama témoignait d'une nouvelle priorité aux affaires chinoises après les années de lutte contre le terrorisme, il ne fera qu'effleurer l'évolution conceptuelle vers l'Indopacifique. Il s'accompagnera néanmoins de la création du Quad, en marge du Forum régional de l'Asean de 2007, sans grande substance dans ses premières années.

Le véritable glissement du « pivot asiatique » de la Chine continentale vers la mer de Chine méridionale est conceptualisé par le Premier ministre japonais Shinzo Abe sous le terme de théorie de la « confluence des deux mers » dans son discours devant le Parlement indien en 2007 (11). Il a pour éléments principaux les enjeux développement, de connectivité, d'investissement et de sécurité jusqu'en Afrique et valorise, comme le Quad, la communauté de valeurs démocratiques entre le Japon et l'Inde.

Dès sa genèse, l'Indopacifique se construit donc en réaction aux ambitions maritimes chinoises. La Chine vient de s'imposer en quelques années comme un des principaux acteurs étrangers sur le continent africain. Elle est engagée dans un vaste programme de développement de sa force marine et des capacités de projection de celle-ci. Il est destiné à répondre au « dilemme de Malacca » formulé par Hu Jintao. Plus de 80 % des importations énergétiques chinoises, en provenance du Moyen-Orient, transitent par le détroit, marqué par de fréquents actes de piraterie et défendu par l'armée américaine. La Chine veut avoir la capacité de protéger ses approvisionnements, mais surtout se délivrer de toute dépendance à l'égard de la flotte américaine. L'installation de points de ravitaillement dans les ports de l'océan Indien et sur les côtes africaines, théorisée par les chercheurs américains sous le nom de « collier de perles », comme l'annexion d'îlots disputés avec les États de l'ASEAN en mer de Chine du Sud, constitueront des éléments de réponse à ce dilemme. Elle présente des risques d'emprise chinoise à long terme sur le détroit de Malacca notamment, par lequel transitent 15 à 20 % du commerce mondial et environ 30 % des chargements mondiaux de pétrole brut.

L'Australie sera la première à donner corps au concept d'Indopacifique en la définissant comme zone stratégique de référence dans son *Livre blanc sur la défense* de 2013 (12). Le rôle pionnier de Canberra tient à l'importance particulière de la compétition économique pour l'ASEAN qu'elle livre à la Chine, mais surtout à un facteur technologique. Sa capacité de surveillance de l'espace maritime, la plus sophistiquée de la zone, lui

(11) S. Abe, « Confluences of the Two Seas », discours devant le Parlement indien, 22 août 2007, <https://www.mofa.go.jp/region/asia-paci/pmv0708/speech-2.html>.

(12) *Defense White Paper*, Archives du Parlement australien, 2013, [https://www.aph.gov.au/About\\_Parliament/Parliamentary\\_Departments/Parliamentary\\_Library/pubs/rp/rp15\\_16/DefendAust/2013](https://www.aph.gov.au/About_Parliament/Parliamentary_Departments/Parliamentary_Library/pubs/rp/rp15_16/DefendAust/2013).

permet d'être alertée sur la nature et l'envergure de la progression chinoise en mer de Chine du Sud. C'est le déclencheur d'une posture stratégique sans ambivalence en faveur de la réaffirmation de l'alliance avec les États-Unis, après quelques années d'une politique d'engagement de la Chine aux résultats décevants. En août 2016, le Premier ministre Shinzo Abe formalise la politique japonaise d'« Indopacifique libre et ouverte » (*Free and Open Indo-Pacific, FOIP*) dans son discours d'ouverture à la TICAD VI au Kenya (13), avec pour objectif affiché la stabilité et la prospérité de toute la région.

Le « *lobbying* stratégique » des deux pays mène à l'appropriation du concept par l'administration Trump. Il est intégré à la *National Security Strategy* américaine en décembre 2017 (14) et repris sans ambiguïté par l'administration Biden, qui fera rapidement du Quad le pilier de son engagement dans la zone. Le Japon saura également convaincre l'Inde, soucieuse de ménager ses relations avec la Chine, d'adopter progressivement le concept. Le « *Special Strategic and Global Partnership* » annoncé par Tokyo et New Delhi en 2015 (15) est le premier document bilatéral à abandonner l'Asie-Pacifique au profit de l'Indopacifique. La marine indienne l'intègre à sa revue stratégique la même année. Narendra Modi ne revendiquera toutefois une stratégie indopacifique nationale qu'en 2018. Le concept gagne ensuite rapidement les agendas de la plupart des partenaires de la Chine : France (2018), ASEAN (2019), Allemagne, Canada, Pays-Bas (2020), Royaume-Uni (2021), Union européenne (2021). Les pays africains, directement concernés par cette extension de l'Asie-Pacifique jusqu'aux côtes orientales de l'Afrique, n'ont pas encore élaboré de stratégies propres. Certains experts se saisissent du sujet (16).

Ces stratégies peuvent être lues comme une détermination commune à affirmer des choix stratégiques propres. Elles diffèrent cependant dans leur approche de la Chine. États-Unis, Japon, Australie, Inde, Grande-Bretagne ont pour objectif affiché de contrecarrer son influence, identifiée comme une menace pour la stabilité de la zone. Il s'agit de postures de *containment*. Européens, Canadiens et ASEAN portent des visions qui se veulent inclusives, laissant la porte ouverte à la coopération avec la Chine pour construire un environnement stable.

L'ASEAN portait en 2019 une vision proche de celle de la Chine, valorisait le potentiel de prospérité économique de la zone et les dangers des « jeux à

(13) Ministère de la Défense du Japon, « Initiatives du ministère de la Défense dans le cadre du “*Free and Open Indo-Pacific*” », non daté, [https://www.mod.go.jp/en/d\\_act/exc/india\\_pacific/india\\_pacific-fr.html](https://www.mod.go.jp/en/d_act/exc/india_pacific/india_pacific-fr.html).

(14) *National Security Strategy of the United States of America*, décembre 2017, <https://trumpwhitehouse.archives.gov/wp-content/uploads/2017/12/NSS-Final-12-18-2017-0905.pdf>.

(15) Déclaration commune, « India and Japan Vision 2025 », 12 décembre 2015, [https://www.mea.gov.in/bilateraldocuments.htm?dtl/26176/Joint\\_Statement\\_on\\_India\\_and\\_Japan\\_Vision\\_2025\\_Special\\_Strategic\\_and\\_Global\\_Partnership\\_Working\\_Together\\_for\\_Peace\\_and\\_Prosperty\\_of\\_the\\_IndoPacific\\_R](https://www.mea.gov.in/bilateraldocuments.htm?dtl/26176/Joint_Statement_on_India_and_Japan_Vision_2025_Special_Strategic_and_Global_Partnership_Working_Together_for_Peace_and_Prosperty_of_the_IndoPacific_R).

(16) D. Reva, « L'Afrique doit revendiquer sa place au sein de l'espace indopacifique », *ISS Today*, 19 mai 2021, <https://issafrica.org/fr/iss-today/lafrique-doit-revendiquer-sa-place-au-sein-de-lespace-indopacifique>.

somme nulle », en reprenant les éléments de langage des Nouvelles routes de la soie chinoises (17). En promouvant la liberté de navigation et le respect des souverainetés territoriales, elle ne témoigne pas pour autant d'un alignement total sur Pékin. En effet, les conflits territoriaux avec le Vietnam, les Philippines, la Malaisie et à moindre titre Brunei et l'Indonésie sont à l'origine des tensions en mer de Chine du Sud qui ont mené à faire de la zone le lieu de toutes les attentions stratégiques.

Les *Policy Guidelines for the Indo-Pacific Region* de l'Allemagne valorisent la préservation des voies maritimes du commerce international. C'est également l'enjeu pour les *Guidelines for Strengthening Dutch and EU Cooperation with Partners in Asia* des Pays-Bas : la prospérité de Rotterdam, premier port commercial d'Europe et huitième du monde, serait très fortement affectée par une crise du commerce maritime mondial. La France est plus ambivalente. Sa stratégie est d'abord le fruit d'une réflexion sur la maritimisation de la géopolitique (18), concrétisée par le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* de 2013, avant de devenir une politique étrangère. Elle répond à la nécessité de sécuriser des capacités de projection dans une zone abritant 93 % de la zone économique exclusive française. La stratégie indopacifique de l'Union européenne (UE), très influencée par ces trois États, vise enfin à favoriser un espace libre et ouvert intégrant la Chine tout en sécurisant les approvisionnements de énergétiques de l'Union. Elle avait l'ambition de proposer « troisième voie » pour la région, entre les postures conflictuelles des États-Unis et de la Chine. Cette proposition a été rendue inaudible du fait d'un calendrier malheureux : elle a été rendue publique le lendemain de l'annonce de l'AUKUS, partenariat entre les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Australie appuyé sur la vente de sous-marins à propulsion nucléaire par Washington à Canberra qui conforte les lectures sécuritaires de l'Indopacifique.

### ***Paradoxalement, la Chine semble avoir échoué à anticiper les réactions à sa montée en puissance***

Absorbée par la guerre commerciale sino-américaine et peut-être aveuglée par l'unilatéralisme tonitruant du président Trump, la diplomatie chinoise pourrait ne pas avoir anticipé le risque de voir les États-Unis consolider des stratégies d'alliance. La pratique diplomatique de la Chine, qui favorise de façon systématique les sous-groupes jugés favorables à ses intérêts, peut avoir pour conséquence une analyse « en silos » préjudiciable à sa lecture des relations internationales. De même, l'ampleur des purges menées par Xi Jinping peut avoir contribué à dissuader les experts de produire des analyses alertant sur les vents contraires, d'autant plus que

(17) ASEAN Outlook on the Indo-Pacific, 23 juin 2019, <https://asean.org/speechandstatement/asean-outlook-on-the-indo-pacific>.

(18) J. Lorgeaux, A. Trillard, rapport d'information, Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, n° 674, 17 juillet 2012, <https://www.senat.fr/notice-rapport/2011/r11-674-notice.html>.

les succès de la diplomatie chinoise ont été assimilés de façon croissante à des réussites personnelles du dirigeant.

Ainsi, de 2017 à 2021, les publications de deux grands *think tanks* d'études internationales, le Chinese Institute of International Studies (CIIS), sous tutelle du ministère chinois des Affaires étrangères, et du Chinese Institute of Contemporary International Relations (CICIR), considéré comme affilié au ministère de la Sécurité d'État (19), restent dominées par la relation sino-américaine, la « diplomatie de grande puissance sous la direction de Xi Jinping » et la BRI. Elles décorrèlent leurs analyses des États-Unis ou de l'Union européenne, de l'Inde ou du Japon. En 2019, le CIIS continue à analyser la politique du Japon sur le format Asie-Pacifique et les chercheurs s'inquiètent rapprochement nippon-russe plus que de la FOIP (20). Différents chercheurs sont convoqués pour expliquer pourquoi « la mini-OTAN de l'Asie-Pacifique » (le Quad) reste « un vœu pieux des Américains » ou « ne décolle pas » (21). Le protectionnisme grandissant de l'UE est étudié, mais les chercheurs s'intéressent à l'affaiblissement des relations transatlantiques au point de négliger le caractère convergent des tendances au raidissement de Washington et de Bruxelles. Si les experts chinois pointent un retour des idéologies – « L'objectif du gouvernement américain, lorsqu'il vise la Chine sur le plan des valeurs, n'est plus un changement progressif, mais la concurrence, pour combattre et affaiblir » (22), une Europe qui met désormais davantage l'accent sur « les différences idéologiques et les menaces culturelles » (23) –, les sources ouvertes ne permettent pas de penser que le régime a pris conscience de ses implications. Le débat est ensuite dominé par la Covid-19 et les élections américaines.

(19) Voir *Open Source Center*, « Profile of MSS-Affiliated PRC Foreign Policy Think Tank CICIR », 25 août 2011, <https://fas.org/irp/dni/ose/cicir.pdf>.

(20) Voir par exemple W. Haibin, « 俄日关系的进展与限度 », « Progrès et limites des relations russo-japonaises », *China International Studies*, novembre 2020, n° 6, p. 57-76, <https://www.ciis.org.cn/gjwtyj/dqk/202011/P020201124555923220793.pdf>. Parcourir également le sommaire des différents numéros de la revue de 2019 à 2021.

(21) L. Muzi, « Construire la mini-OTAN de l'Asie-Pacifique – il est à craindre qu'il ne s'agisse d'un vœu pieux des Américains » (构建“亚洲小北约”？恐是美方一厢情愿), *Opinions*, China.com, 13 octobre 2020, [http://www.china.com.cn/opinion2020/2020-10/13/content\\_76800131.shtml](http://www.china.com.cn/opinion2020/2020-10/13/content_76800131.shtml) ; P. Guang « La mini-OTAN de l'Asie-Pacifique ne décolle pas, l'Inde est son maillon faible » (亚洲小北约”搞不起来，印度是其中的弱点), *Opinions*, Guancha, 4 février 2020, [https://www.guancha.cn/PanGuang/2021\\_04\\_02\\_586083.shtml](https://www.guancha.cn/PanGuang/2021_04_02_586083.shtml). Si Liu Muzi n'est pas un chercheur très réputé, son *think tank*, l'APD, produisant essentiellement des études à l'appui de la BRI, Pan Guang est un des chercheurs seniors de l'Académie shanghaienne des sciences sociales.

(22) « 美国政府在意识形态上针对中国的目标不再是逐渐改变，而主要是为了竞争，甚至是为了打击和削弱 », J. Dalei, « Idéologie et compétition sino-américaine », *Quarterly Journal of International Politics*, mai 2020, n° 2, p. 84-108.

(23) Liu Zhokui, expert des questions européennes, Académie chinoise des sciences sociales, cité par M. Duchâtel, « Vers un accord d'investissement avec l'UE : un optimisme surjoué ? », *China Trends*, n° 1, avril 2019, <https://www.institutmontaigne.org/blog/china-trends-1-vers-un-accord-dinvestissement-avec-le-un-optimisme-surjoue>.

Le manque d'anticipation de la Chine d'autant plus étonnant que toutes les stratégies indopacifiques ont pour genèse les choix chinois. Elles répondent, explicitement ou non, à son recours « plus systématique [...] à des stratégies opérant sous le seuil de conflit, destiné[e]s à produire des effets d'intimidation et de contrainte » (24). Plus surprenant encore, la Chine semble avoir tardé à relever le caractère durable du rapprochement nippo-indien, dont elle pouvait pourtant difficilement ignorer la nature d'alliance de revers. Il s'est constamment renforcé depuis 2015, avec l'approfondissement de leur coopération sécuritaire et de défense en 2016 puis la fusion de l'*Act East Policy* indienne dans la « *Free, Open and Prosperous Indo-Pacific* » japonaise en 2017 (25). Ce rapprochement s'est traduit par le statut de partenaire permanent octroyé au Japon dans le cadre de l'exercice militaire indo-américain Malabar ou encore par des exercices nippo-indiens de garde-côtes.

Pourtant, et malgré la multiplication des signaux en sens contraire, le CIIS espérait encore, début 2021, la relance d'une relation de coopération entre la Chine et les États-Unis par l'administration Biden (26). L'annonce de l'AUKUS, quelques mois plus tard, semble laisser peu de perspectives à cet égard. La diplomatie chinoise dénonce alors course aux armements et risques de prolifération nucléaire. Le PCC fait savoir par le *Global Times*, quotidien dont le rôle traditionnel est de porter la parole la plus dure, que les Australiens serviront de « chair à canon en cas de confrontation militaire dans la région » (27).

Ces condamnations témoignent en creux de l'implantation progressive du concept dans l'horizon stratégique de la Chine. À la forme, Pékin dénonce l'Indopacifique comme d'obédience américaine, sous-tendue par une volonté d'hégémonie américaine et une « mentalité de Guerre froide », préjudiciable pour les intérêts économiques et la stabilité régionale. Au fond, elle analyse l'Indopacifique comme masquant la construction d'une architecture sécuritaire régionale destinée à entraver ses ambitions, voire à représenter une menace militaire directe sinon immédiate. Dans cette perspective, le Quad, et plus récemment l'AUKUS seraient les bras armés de l'Indopacifique, tandis que le partenariat économique transpacifique (TPP) aurait pu être son bras économique sans le retrait des États-Unis sous l'administration Trump.

(24) Ministère des Armées, *La Stratégie de défense française dans l'Indopacifique*, 2019, p. 5, <https://www.defense.gouv.fr/dgris/action-internationale/enjeux-regionaux/la-strategie-de-defense-francaise-en-indopacifique2>.

(25) Voir le communiqué commun publié lors de la visite du Premier ministre indien au Japon, 11 novembre 2016, <https://mea.gov.in/bilateraldocuments.htm?dtl/27599/IndiaJapan+Joint+Statement+during+the+visit+of+Prime+Minister+to+Japan>, puis celui concluant la visite du Premier ministre japonais en Inde, 14 septembre 2017.

(26) W. Fan, « The Future of China-U.S. Relations Toward a New Cold War or a Restart of Strategic Cooperation? », 中美关系的未来：走向“新冷战”抑或战略合作重启, *International Studies*, mars 2021.

(27) « La naïve Australie paie la facture quand les États-Unis sacrifient un pion », *Global Times*, 16 septembre 2021, <https://www.globaltimes.cn/page/202109/1234514.shtml>.

La promotion d'un espace « libre et ouvert » par le Quad et l'AUKUS ne doit pas être lue comme un plaidoyer libéral, mais comme une réponse au développement des capacités de déni d'accès de la Chine portant sur la chaîne d'île qui va du Japon aux îles Ryūkyū et de Taïwan aux Philippines, puis jusqu'à Bornéo, dite « première chaîne ». Elle a entraîné le sursaut stratégique du Japon, de Taïwan, et surtout des États-Unis, d'autant plus que la Chine développe également des vecteurs susceptibles d'atteindre « la deuxième chaîne », qui comprend l'île de Guam, sur laquelle est située une base américaine. L'Indopacifique américaine relève donc d'une posture de dissuasion, « pierre angulaire de la stratégie militaire des États-Unis » selon les mots du secrétaire d'État à la Défense américain lors de la cérémonie de passation de commandement de l'US Pacific Command, alors rebaptisée Indo-Pacific Command, en 2018. La revitalisation des alliances est un impératif pour Washington dans le contexte de fin annoncée de sa suprématie navale sur la Chine d'ici à 2030. En dotant l'Australie de capacités de projection jusqu'au détroit de Taïwan et en visant à l'interopérabilité de ses forces avec celles de ses alliés, Washington vise à rétablir les équilibres stratégiques en sa faveur. Le déclin stratégique des États-Unis est au demeurant relatif dans la mesure où le développement de capacités technologiques tierces, qui sont au cœur de l'AUKUS (28), peut lui permettre de conserver sa suprématie stratégique.

Les stratégies indopacifiques relèvent par ailleurs d'une compétition normative, appuyée sur la défense de la règle de droit (liberté de navigation) et de biens communs (sécurité maritime, biodiversité, etc.). Elle s'exprime avant tout dans le champ économique. Les engagements en faveur de la connectivité sont à comprendre en réponse à la BRI. Les effets négatifs sur l'environnement, l'endettement et la souveraineté des pays ayant bénéficié des projets d'infrastructures lancés dans ce cadre, avec des effets limités sur l'emploi local puisque les maîtres d'œuvre chinois importent leurs équipes, sont dénoncés de façon croissante. Aussi, les stratégies européenne, japonaise ou indienne valorisent des offres alternatives, appuyées sur des conditions de prêt transparentes et des normes environnementales exigeantes. De même, l'accent sur la connectivité digitale des stratégies européennes répond à « la route de la soie digitale » récemment lancée par Pékin, dont l'enjeu est la compétitivité dans le domaine des flux immatériels (transmissions de données, fibres optiques, notamment sous-marines, etc.).

Cette compétition normative s'articule enfin autour de la promotion de la démocratie et d'un ordre international fondé sur le droit. Les stratégies, même « inclusives », excluent donc *de facto* la Chine sous son régime actuel – mais laissent la porte ouverte à un géant démographique comme

(28) Les trois États s'engagent à « renforcer leurs capacités conjointes et l'interopérabilité [de leurs forces], avec une priorité aux domaines cyber, de l'IA, des technologies quantiques et des forces sous-marines », déclaration conjointe, conférence de presse, 15 septembre 2021, <https://www.whitehouse.gov/briefing-room/statements-releases/2021/09/15/joint-leaders-statement-on-aukus/>.

l'Indonésie ainsi qu'aux démocraties inégales de l'Asie. La politisation des relations régionales vient d'ailleurs de s'illustrer par l'évolution de l'ASEAN à l'égard du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures : fait sans précédent, le chef de la junte militaire au pouvoir en Birmanie a été exclu du sommet d'octobre 2021 pour n'avoir pas respecté un accord de paix régional. Si cette évolution reste mineure, l'absence d'un des principaux partenaires de la Chine dans la région n'en demeure pas moins symptomatique : il y a quelques années seulement, elle était impensable, *a fortiori* pour des raisons d'ordre politique intérieure.

LES EFFETS AMBIVALENTS DES STRATÉGIES INDOPACIFIQUES  
SUR LA STABILITÉ DE LA ZONE :  
VERS UNE TRAJECTOIRE D'APAISEMENT ?

***Entre escalade et dissuasion, les dynamiques à l'œuvre ont des effets ambivalents sur la stabilité régionale***

À des degrés divers, ces évolutions s'inscrivent dans le cadre plus large d'un durcissement des relations internationales, une ère « ni paix ni guerre » illustrée en Indopacifique par :

- le retour de la dissuasion comme principe premier de la relation entre les deux premières puissances mondiales ;
- l'usage croissant des sanctions, ces actions « entre les mots et la guerre » : mesures commerciales unilatérales de l'administration Trump, ou encore sanctions contre certains responsables chinois des camps d'internement au Xinjiang, les premières adoptées par l'Union européenne contre la Chine depuis la répression du mouvement pro-démocratique en 1989 ;
- le déclin du libéralisme économique. Le cadre européen de filtrage des investissements directs étrangers tient autant sinon plus au souci de protection des infrastructures critiques d'une prise de participation par un acteur étranger potentiellement hostile – lire : la Chine – qu'à celui de préserver leur compétitivité ;
- le « retour des valeurs » après deux décennies de pragmatisme économique. Vue de Pékin, cette réaffirmation est un simple instrument de mobilisation d'un « front démocratique » dont l'ambition serait de contrecarrer l'avènement de la Chine comme première puissance mondiale. Elle ne représente toutefois pas nécessairement un préjudice pour l'ordre international, non plus que pour la population chinoise, dont les intérêts sont depuis la fin des années 1990 invisibilisés, y compris au sein des démocraties, par le discours et la domination du PCC.

La dénonciation par la Chine d'un retour « à la mentalité des blocs », n'est donc pas totalement dénuée de fondement. L'affirmation de modèles antagonistes pourrait cependant avoir pour conséquence de conforter le

narratif de Pékin, appuyée sur la rhétorique d'une indépassable altérité entre le monde chinois et son extérieur. Elle répond à une logique de rapport de force avec laquelle la Chine démontre une certaine aisance. Ses effets sur les relations régionales sont ambivalents. Nucléaire en Corée du Nord, développement des forces cybermilitaires et civiles de nombreux États, militarisation des corps civils de garde-côtes, exercices navals communs, etc. : les moyens opérationnels de la plupart des acteurs régionaux n'ont cessé de s'affirmer. Cette évolution est d'autant plus préoccupante que l'architecture juridique frontalière de la zone est fragile en de nombreux endroits. Les frontières qui séparent les deux Corée, comme la LOC entre l'Inde et le Pakistan, ont été tracées par l'équilibre des forces armées sans donner lieu à la signature de traités de paix. L'annexion de l'Aksai Chin par la Chine reste également privée de conclusion juridique avec l'Inde. La « ligne médiane » qui organise la navigation dans le détroit de Taïwan, et plus encore le principe « d'un pays, deux systèmes », qui semblait garantir l'autonomie de l'île, n'ont pas de base juridique pérenne. Or la frontière est le lieu de la rencontre, mais également du conflit par excellence entre États. Seules des négociations interétatiques permettraient de garantir une paix solide dans ces zones disputées, comme de mettre fin aux conflits territoriaux en mer de Chine du Sud. La dynamique empruntée par les relations régionales est au contraire celle de l'affrontement.

Il existe un risque que la Chine, face au réarmement des pays voisins, fasse le choix de sécuriser ses avantages stratégiques tant qu'elle le peut – une forme de renversement des théories révisionnistes, par lequel l'initiative du conflit ne serait plus prise par les États-Unis. Plus que la mer de Chine du Sud, le point focal d'une éventuelle action proactive de la Chine reste l'île de Taïwan. Priorité de toujours pour Pékin, elle pourrait représenter la contribution ultime de Xi Jinping au « renouveau de la puissance chinoise », visant à faire de la Chine la première puissance mondiale d'ici 2049, anniversaire du centenaire de la République populaire de Chine (RPC), soit une échéance relativement proche. Le dirigeant chinois multiplie par ailleurs les déclarations sur la réunification avec Taïwan, dans un contexte de réunification accélérée avec Hong Kong – avec la loi sur la sécurité nationale du 30 juin 2020, Pékin a achevé de placer le territoire sous son contrôle sans respecter le délai de cinquante ans prévu par l'accord de 1984 avec les Britanniques. Cependant, l'affirmation de la menace chinoise a provoqué la réaffirmation des garanties de sécurité américaines ainsi que l'alignement stratégique de Taïpei et Tokyo. Le vice-ministre Taro Aso a déclaré en marge du G20 de juillet 2021 qu'une agression chinoise de Taïwan représenterait une « menace existentielle » pour le Japon – offrant une base juridique à l'usage des forces d'autodéfense japonaises – pour assurer la sécurité de l'île. Le Japon et Taïwan ont signé le 27 août 2021 un accord de coopération sécuritaire encadrant des exercices conjoints de leurs garde-côtes. Les menaces chinoises conduisent donc à des alignements qui augmentent le coût stratégique d'une éventuelle attaque.

Comme toute architecture de dissuasion, la stratégie indopacifique des États-Unis peut avoir des effets stabilisateurs, en contraignant la Chine à des gestes d'apaisement envers ses voisins pour éviter l'isolement. L'Inde, par exemple, ne souhaite pas nécessairement s'engager dans une alliance militaire formelle avec ses partenaires du Quad. Le déclin rapide de son influence dans l'océan Indien, dont elle était la puissance dominante depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, au profit d'une Chine étendant son emprise sur le Sri Lanka, les Maldives, l'île Maurice et les Seychelles, comme la présence de troupes chinoises dans le Doklam ont conduit New Delhi à chercher des garanties de sécurité. Une politique chinoise d'apaisement, notamment dans l'Himalaya, peut l'inciter à une plus grande neutralité. De même, alors que sa position géographique fait de l'ASEAN un enjeu majeur dans la bataille de l'influence en Indopacifique, l'organisation semble évoluer vers une position moins favorable à la Chine, ce qui peut contraindre cette dernière à adopter une politique de *statu quo* en mer de Chine du Sud.

### *Un espace de dialogue entre les différents narratifs ?*

Les relations extérieures de la Chine subissent un rééquilibrage global. Le glissement sémantique et stratégique de l'Asie-Pacifique vers l'Indopacifique, sur laquelle la domination chinoise est plus relative, est le signal d'une reconquête symbolique de l'espace stratégique régional par les États-Unis et leurs alliés ou partenaires objectifs. C'est également le signal d'un basculement vers une nouvelle période des relations internationales. Après deux décennies de politiques d'engagement à l'égard de la Chine, la puissance américaine, comme les puissances moyennes affichent une détermination commune à s'affranchir, dans leurs choix stratégiques, du coût de la réprobation chinoise.

Pékin va donc élaborer une réponse défensive, s'efforçant de réduire l'Indopacifique à une stratégie américaine hostile à la Chine, menaçante pour la prospérité de la zone et les intérêts notamment économiques des acteurs régionaux. Elle le fait en premier lieu par la dévalorisation du discours, en témoigne l'usage systématique de guillemets censés souligner la fragilité théorique ou le manque de sérieux des concepts de « liberté de navigation » ou d'« Indopacifique ». Elle va également s'appuyer sur des inquiétudes partagées. Elle alerte sur la course aux armements en la présentant comme résultante de la présence des troupes américaines dans la région, anomalie historique héritée de la Seconde Guerre mondiale. Elle mobilise le récit d'un âge d'or de la *pax sinica* mis à mal par les entreprises impériales des puissances occidentales au XIX<sup>e</sup> siècle. À l'annonce de l'AUKUS, les porte-parole du MAE ont martelé leurs éléments de langage sur les risques de prolifération nucléaire : risques que d'autres pays « franchissent le seuil de la nucléarisation », « effets délétères sur la politique de "Nuclear-Weapon-Free Zone de l'ASEAN" ». La position chinoise fait peu de cas de sa propre capacité nucléaire. Il reste vrai que le contrat,

à la veille de la conférence d'examen du Traité de non-prolifération, en 2022, peut être jugé malvenu, et que les pays de l'ASEAN apprécient peu la perspective de voir les futurs sous-marins australiens évoluer dans leurs eaux. Mais la vraie crainte de Pékin réside dans le fait que le précédent australien incite d'autres marines à se renforcer.

Les experts chinois tentent enfin de reprendre la main sur le narratif régional en analysant la fragmentation du multilatéralisme à l'œuvre au sein des relations internationales selon des catégories exogènes et endogènes. L'AUKUS, le Quad, les réunions ponctuelles du Quad+ avec des pays tiers, seraient ainsi des manifestations d'un minilatéralisme exogène, agressif, doté d'une vision sécuritaire obsidionale et inadaptée aux réalités régionales. Les formats minilatéraux endogènes, tel le mécanisme trilatéral Russie-Inde-Chine, la coopération Chine-Japon-Corée du sud, etc. répondraient pour leur part aux besoins réels de coopération et de prospérité des pays de la zone (29). La Chine va mobiliser ses propres sphères d'influence, par exemple en faisant de la « coopération maritime non traditionnelle » (30) un nouveau champ de coopération de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS). Elle va probablement renforcer son engagement dans les fora régionaux au sein desquels elle entretient des relations de coopération avec des États cibles de la politique d'influence américaine, comme l'Indien Ocean Ring Association (IORA), « l'organisme multilatéral le plus représentatif de la région du fait de ses caractéristiques inclusives égalitaires et d'ouverture » (31) – ou l'ASEAN+3, ainsi qu'envers les États du Pacifique. À cet égard, le referendum du 12 décembre en Nouvelle-Calédonie avait fait de ce territoire le véritable *swing state* de l'Indopacifique : en cas de victoire du vote pour l'indépendance, la présence chinoise aurait pu rapidement se substituer à celle de la France (32).

Elle va enfin consolider une « diplomatie publique maritime » (33) concurrente de celle des États-Unis. Or, si Pékin a l'usage des relations fondées sur le rapport de force, elle se montre plus malhabile dans le domaine de la politique d'influence (34), ce qui entraîne deux conclusions : les stratégies indopacifiques inclusives seront peut-être plus complexes à gérer pour Pékin que les postures de dissuasion, tandis que les années

(29) C. QinHong, « Asia-Pacific Minilateral Cooperation and its Impact », *Contemporary International Relations*, 2021, n° 3, p. 123-146.

(30) H. Jian, W. Lu, « La sécurité maritime, un nouveau domaine de coopération pour l'OCS (海上安全：上海合作组织的心合作领域) ? », *International studies*, 2018, n° 3, p. 69-79, <http://hyfzyjy.ouc.edu.cn/2019/0505/c16480a239157/page.htm>.

(31) W. Hong, L. Ciyuan, « IORA : nouveaux développements et tactique chinoise de coopération, 环印度洋联盟的发展及中国的合作策略 », *Quarterly Journal of International Politics*, n° 2, 2018.

(32) Voir F. Godement, « Nouvelle-Calédonie : le référendum ouvre la question chinoise », blog – Institut Montaigne, 5 octobre 2020, <https://www.institutmontaigne.org/blog/nouvelle-caledonie-le-referendum-ouvre-la-question-chinoise>.

(33) C. Jie, « Maritime public diplomacy », *Quarterly Journal of International Politics*, n° 6, décembre 2020, p. 21-29.

(34) Voir les conclusions du rapport de P. Charon et J.-B. Jangène Vilmer, précité.

à venir pourraient confirmer le déclin des capacités chinoises à définir l'agenda régional en la plaçant dans une posture plus réactive.

Prise au dépourvu par l'émergence du concept, la politique étrangère chinoise manque encore d'une stratégie indopacifique. Cela ouvre à ses interlocuteurs des opportunités de peser sur sa réponse malgré le rétrécissement des espaces de dialogue. Pour Pékin, une véritable tactique de fragilisation de la politique américaine consisterait à rétablir des relations constructives avec l'Union européenne, les cercles d'affaires occidentaux, japonais et indiens, et à modérer son expansion en mer de Chine méridionale pour préserver sa prééminence auprès de l'ASEAN. Mais l'équilibre des forces au sein du PCC, tout entier mobilisé au service de la « diplomatie de grande puissance sous Xi Jinping », ne semble pas favorable aux chercheurs et diplomates à même de prôner et de mettre en œuvre des manœuvres d'apaisement. De même, l'idéologie combattante imposée par l'actuel dirigeant chinois à l'ensemble de la politique étrangère chinoise peut conduire les observateurs étrangers à concentrer leur analyse sur les discours outranciers en négligeant les signaux faibles des acteurs chinois partisans de la coopération. Il conviendrait au contraire de s'attacher à les identifier pour développer des tactiques de renforcement de leurs positions. Si les « durs de Pékin » servent les intérêts de la stratégie américaine en isolant la Chine, les « durs de l'Indopacifique » servent le régime chinois en légitimant son discours sur le caractère hostile de toute critique extérieure. Dans ce contexte, les différentes stratégies rencontreront un obstacle commun : intégrer la Chine, c'est courir le risque d'être phagocytées. L'exclure, c'est offrir un argument au PCC et un outil de mobilisation de son opinion au prétexte d'un « front antichinois ». L'élaboration de stratégies indopacifiques réellement inclusives se construira dans l'espace ouvert entre ces options.

\* \*  
\*

« Les larmes de nos dirigeants ont le goût salé de la mer qu'ils ont ignorée », selon la formule prêtée à Richelieu, probablement apocryphe. Ni la Chine ni ses principaux interlocuteurs et rivaux n'ont commis cette erreur. L'espace maritime domine la révision des politiques extérieures à l'œuvre sous l'effet de la montée en puissance de la Chine, mues par de puissants enjeux militaires, énergétiques et commerciaux et regroupées sous le terme générique de stratégies indopacifiques.

Leurs effets restent à mesurer. Il n'en reste pas moins que leur affirmation est le signal d'un basculement après des décennies de politiques d'engagement de la Chine. Pour la première fois depuis trente ans, elle est fragilisée par sa propre démesure – la mobilisation de l'héritage impérial était peut-être à cet égard une erreur tactique. Xi Jinping avait fait de 2021, qui marque le centenaire du PCC, une étape symbolique dans la réalisation du « rêve chinois ». Elle fut en réalité l'année de l'Indopacifique. Il n'est

pas certain que 2049, année du centenaire de la RPC, verra l'avènement du règne sans partage de la puissance chinoise comme le souhaite la feuille de route de son dirigeant. Bien qu'elles s'en défendent pour la plupart, les stratégies indopacifiques ont un agenda qui ne peut que contrecarrer cette ambition.